

# Cours - « L'historien et les mémoires de la seconde guerre mondiale en France » [CA v1.5]

**Note** : correspond au chap. 4 du Livre p. 78 et suiv.

## Sommaire

Introduction.....	1
1. Mémoire et Histoire.....	1
1.1. Essais de définitions .....	1
1.2. La nouvelle obsession mémorielle et sa demande sociale.....	2
2. Mémoires et histoire de la seconde guerre mondiale .....	3
2.1. Les diverses mémoires de la seconde guerre mondiale .....	3
2.2. Quel travail des historiens sur ces mémoires ? .....	3
2.3. Une historiographie calquée sur la mémoire dominante ?.....	4
Conclusion.....	5

## Introduction

Dossier livre (déf.)

Quels sont les rapports entre histoire et mémoires de la seconde guerre mondiale ?

## 1. Mémoire et Histoire

### 1.1. Essais de définitions

#### Livre p. 79 texte de Pierre Nora

- La mémoire, c'est donc...

« La mémoire est la vie, toujours portée par des groupes vivants et, à ce titre, elle est en évolution permanente, ouverte à la dialectique du souvenir et de l'amnésie, inconsciente de ses déformations successives, vulnérable à toutes les utilisations et manipulations, susceptible de longues latences et de soudaines revitalisations. »

Nora, Pierre, « Entre Mémoire et Histoire. La problématique des lieux », *Les lieux de mémoire, 1, La République*, / dir. Pierre Nora, Paris, NRF/Gallimard, 1984, Bibliothèque illustrée des histoires, p. XIX-XX.

« La mémoire est un ensemble de souvenirs individuels et de représentations collectives du passé. »

Enzo Traverso, *L'histoire comme champ de bataille*, la Découverte, 2011

- Alors que l'histoire...

« L'histoire, quant à elle, est un discours critique sur le passé : une reconstitution des faits et des événements écoulés visant leur examen contextuel et leur interprétation. »

Traverso, Enzo, *L'histoire comme champ de bataille*, la Découverte, 2011

« L'histoire est la reconstruction toujours problématique et incomplète de ce qui n'est plus. »

Nora, Pierre, « Entre Mémoire et Histoire. La problématique des lieux », *Les lieux de mémoire*, 1, *La République*, / dir. Pierre Nora, Paris, NRF/Gallimard, 1984, Bibliothèque illustrée des histoires, p. XIX-XX.

- Mémoire et Histoire sont distinctes mais en relation :

« Se concevant comme un récit objectif du passé élaboré selon des règles, l'histoire s'est émancipée de la mémoire, tantôt en la rejetant comme un obstacle (les souvenirs éphémères et trompeurs [...]), tantôt en lui attribuant un statut de source susceptible d'être exploitée avec la rigueur et la distance critique propre à tout travail scientifique. La mémoire est donc ainsi devenue un des nombreux chantiers de l'historien ; l'étude de la mémoire collective s'est progressivement constituée en véritable discipline historique »

Traverso, Enzo, *L'histoire comme champ de bataille*, La découverte, 2011

## **1.2. La nouvelle obsession mémorielle et sa demande sociale**

À partir des années 1970, « obsession de la mémoire » (Philippe Joutard), en raison de la modernisation accélérée et traumatique de 1958 à 1973 - la plus profonde transformation socio-économique de toute l'histoire millénaire de la France : *La Fin des paysans* (1967, sociologue [Henri Mendras](#)) et de l'empire colonial ; progrès de la déchristianisation ; « massification » de l'enseignement ; triomphes de l'automobile et de l'autoroute, de la télévision, des supermarchés et des grands ensembles/lotissements en béton ; mai 1968 et le relativisme moral conquérant ; immigration africaine, etc.

Plus la société est coupée de son passé, plus elle ressent, alors, une sorte de fièvre patrimoniale, mémorielle et commémorative. Dans les années 1990, alors que l'identité française semble de plus en plus difficile à définir (la France est-elle encore un pays « chrétien » et « blanc » comme pouvait la définir le général De Gaulle ?), affirmation d'un « Devoir de mémoire » (célébrations officielles afin d'entretenir le souvenir des souffrances endurées par certaines catégories de la population) et inflation des « lois mémorielles » (le législateur définit une vérité historique officielle : on punit dorénavant des pensées - supposées - et non des actes avérés). L'historien, qui ne peut se couper de la demande sociale, éprouve alors des difficultés croissantes à se tenir à distance dans les « guerres de mémoires » (Seconde guerre mondiale, [guerre de Vendée](#), guerre d'Algérie, etc.).

- Le rôle et la construction de la mémoire dans la société française, à quoi sert-elle ? :
  - se souvenir de ce qui n'existe plus ;
  - donner une certaine représentation du passé ;

- créer ou souder une identité collective.

« la mémoire se définit soit par ce qu'elle rejette (soit parce qu'elle le juge insignifiant, soit parce qu'elle n'en veut pas), autant que ce qu'elle retient. Elle se définit aussi par sa capacité de recours au symbolique et par son aptitude à créer des mythes. » (Joutard, Philippe, *Quand les mémoires déstabilisent l'école* / dir. Sophie Ernst, INRP, 2008)

- Qui s'en sert ? :
  - L'Etat ;
  - Les groupes mémoriels ; en particulier, les communautés minoritaires (ethniques, religieuses, sexuelles, politiques, culturelles...).

Dans quel(s) but(s) ? :

- Conforter l'idée de Nation ;
- Réconcilier la population après une période de déchirements ;
- Soutenir les revendications de reconnaissance d'un groupe.

## 2. Mémoires et histoire de la seconde guerre mondiale

### 2.1. Les diverses mémoires de la seconde guerre mondiale

Les différentes mémoires de la guerre :

- La mémoire des prisonniers de guerre ;
- La mémoire blessée de la déportation ; dont la mémoire de la [Shoah](#) (génocide juif), d'abord inaudible (**Livre p. 87 texte 5**) puis prenant presque toute la place à partir des années 1970
- La mémoire sur la défensive des travailleurs français en Allemagne ;
- La mémoire de la Résistance, elle-même divisée ;
- La mémoire communiste : « parti des 75 000 fusillés »... ;
- La mémoire gaulliste : mémoire rassembleuse, vénération du général de Gaulle (« l'homme de l'appel du 18 juin » 1940)
- La mémoire socialiste (SFIO) : peu structurée ;
- La mémoire de la droite non gaulliste : moins étudiée ;

### 2.2. Quel travail des historiens sur ces mémoires ?

La démarche de l'historien est déterminée par une volonté d'objectivité et elle relève d'un processus de vérité, même si celle-ci est provisoire, relative aux sources et à la posture de l'historien.

L'accès aux sources : **Livre p. 85 fotogr. 4 et texte 5**

L'historien peut avoir deux démarches distinctes :

- Les mémoires comme source historique : il examine chacune de ces

mémoires, en relève les oublis, met en évidence le discours et le projet ; il en valide ou invalide les éléments par ce qui constitue la **démarche critique historique** c'est à dire la confrontation des discours aux faits que la recherche peut établir. C'est, par exemple, la contribution de l'historien américain Robert Paxton dans ses études du rôle actif de Vichy dans la persécution des Juifs.

- L'évolution des mémoires de la seconde guerre mondiale : il peut examiner la place que ces mémoires prennent dans l'opinion publique et dans les discours des acteurs : politiques, intellectuels, artistes, groupes d'intérêt... Il explique pourquoi telle ou telle mémoire est sur le devant de la scène publique, avec tel ou tel discours et à tel moment. Il cherche quel rôle joue tel pouvoir ou tel groupe d'intérêt dans la construction des faits mémoriels, leur valorisation ou leur dépréciation.

### 2.3. Une historiographie calquée sur la mémoire dominante ?

- 1<sup>re</sup> période, l'historien et l'héroïsation (1945-1973) : les mémoires de la Seconde guerre mondiale sont surdéterminées par le traumatisme considérable qui en a résulté pour la population française. La défaite totale de 1940, perçue plus ou moins comme honteuse, l'armistice, la collaboration, les persécutions, l'épuration (parfois douteuse et souvent partielle) ont fait douter le pays de lui-même et de sa capacité morale à affronter son destin. C'est la nécessité de panser ces blessures qui a déterminé la construction des premières mémoires. Celles de l'héroïsation nationale de la France libre, de la Résistance et de la Déportation construites au travers des récits des combats et des sacrifices ; celle, d'abord oubliée (l'oubli est tout autant la caractéristique des mémoires que le souvenir) des victimes du génocide juif confrontées à la fois au caractère d'abord inexprimable de leurs souffrances et à la volonté d'occultation du rôle joué par certains Français dans le crime ; celle des prisonniers de guerre ou des anciens du [Service du Travail Obligatoire](#) (STO) ; celle des « [Malgré-nous](#) » (Alsaciens et Lorrains enrôlés de force)...
- La *Bataille du rail* (René Clément, 1946), film de commande qui correspond à la période d'héroïsation de la Résistance ; *Nuit et Brouillard* (Alain Resnais, 1955 ; **Livre p. 100-101 dossier**) qui participe à la construction de la mémoire publique de la déportation en limitant son récit à celle des résistants et des politiques.
- D'autres mémoires ont existé, plus ou moins souterrainement, comme celle des individus et des groupes qui restèrent des partisans de Vichy (**Livre p. 87 affiche 2**) ou qui, dès l'immédiat après-guerre, voulurent excuser leur conduite passée en la noyant dans une indignité attribuée à presque toute la population. Pendant cette période, surgissement de la mémoire de la Shoah (Jérusalem, avril 1961 : procès du criminel de guerre nazi [Adolf Eichmann](#)).
- Les historiens n'échappent pas à cette héroïsation, à l'unanimité Résistant.

- 2ème période, l'ère du soupçon généralisé (1973-1995) : c'est pour le grand public, le documentaire (refusé à la télévision) *Le Chagrin et la pitié* de Marcel Ophüls en 1969 (**Livre p. 92 affiche 1**), déconstructeur de l'héroïsation et reçu, contre le projet de son auteur, comme révélateur de **l'indignité générale de la population française devant l'occupation** ; chez les historiens, la révolution Paxtonienne : l'historien américain [Robert Paxton](#) publie en 1972 le livre qui le rendra célèbre : *Vichy France: Old Guard and New Order*, traduit en français en 1973 sous le titre *La France de Vichy* (**Livre p. 93 texte 2**). Il bouleverse la lecture de l'histoire du régime de Vichy en affirmant que le gouvernement de Vichy a non seulement collaboré en devançant les ordres allemands : il a aussi voulu s'associer à l'« ordre nouveau » des Nazis avec son projet de Révolution nationale.
- 3ème période, le temps d'une approche historique et non mémorielle ? (1995-2004) : une approche plus complexe et plus conceptualisée.

**Livre p. 102 texte 1 Laborie** l'historien français [Pierre Laborie](#) dans son dernier ouvrage, *Le Chagrin et le venin : la France sous l'Occupation, mémoire et idées reçues*, Bayard, 2011 analyse l'histoire de la construction de la vision de la France occupée depuis 1945, en passant par la sortie du film *Le chagrin et la pitié*, jusqu'aux années 2000. Tout en reconnaissant la pertinence de la notion d'« accommodement » pour décrire une part de la société française des années noires, Pierre Laborie s'interroge sur son usage parfois d'une complaisance coupable, au prix de nombreux « oublis » et de reconstructions mémorielles. Dans une conférence donnée à Lyon en octobre 2006, Pierre Laborie avance que certains historiens, et il cite nommément Paxton, ont été amenés à « minimiser le poids de l'Occupation ». Et il affirme que l'argumentation de Paxton repose parfois sur des erreurs grossières : « Dans l'édition de 2005 de *La France de Vichy*, page 12, Paxton écrit que jusqu'en 1943, il n'y a eu que 40 000 soldats allemands (des « vieux ») ; les forces nouvelles seraient arrivées plus tard, et elles auraient été placées sur les côtes. C'est une grossière erreur, gênante en raison du commentaire qui l'accompagne, et malheureusement répétée au cours des éditions, en dépit des démarches effectuées pour attirer l'attention de l'éditeur sur la bévue. Les seules troupes de sécurité (maintien de l'ordre) représentaient 100 000 hommes fin 1941, 200 000 en 1943. À leurs côtés, les troupes d'opérations comptaient 400 000 hommes en 1942-43 et ces effectifs seront portés à environ un million d'hommes au début de 1944. On peut regretter que le respect légitime à l'égard du grand historien de Vichy conduise à rester silencieux devant un point contestable de son travail et à lui attribuer une sorte de statut de « vache sacrée » qu'il n'a certainement jamais revendiqué. »

## Conclusion

[à faire en classe par la classe]